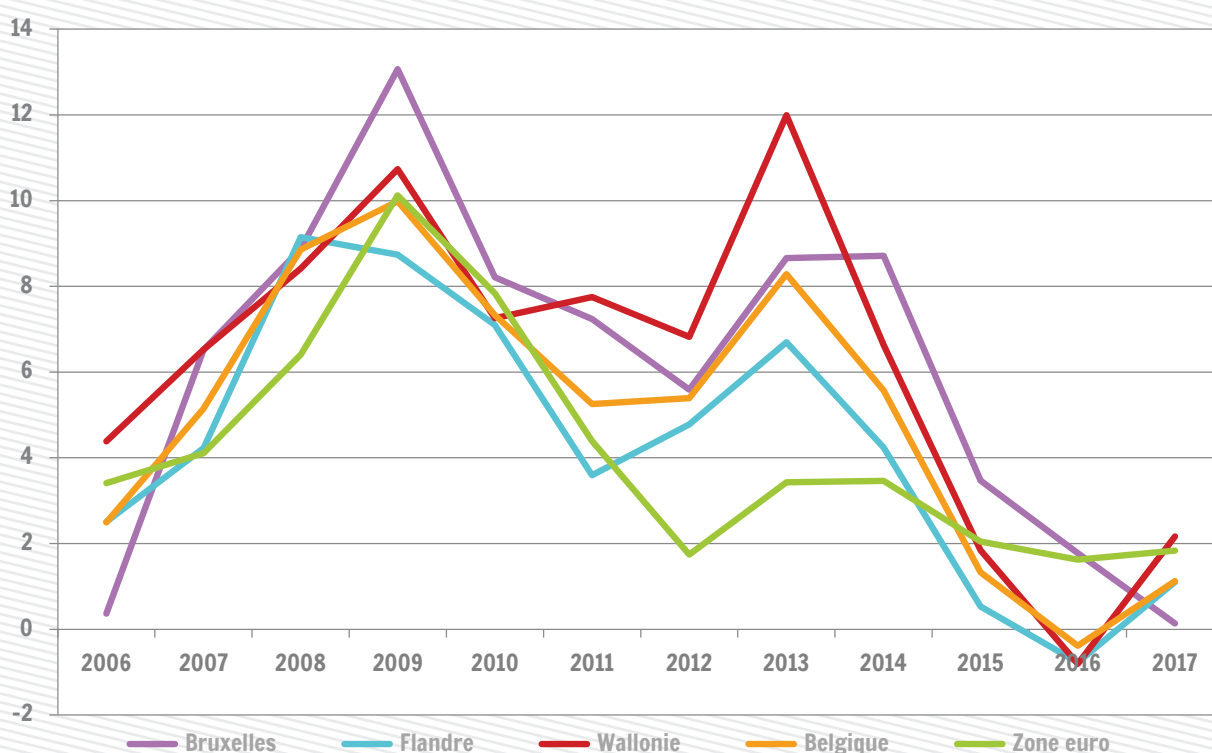


Variation du coût salarial unitaire

+2,2%

Evolution à trois ans d'écart
du coût salarial nominal unitaire
en Wallonie pour 2017

Coût salarial nominal unitaire - évolution à trois ans d'écart



Sources : Eurostat, ICN ; Calculs : IWEPS (février 2019)

Le coût salarial unitaire est un indicateur qui a tendance à croître dans le temps lorsque l'inflation se répercute sur les salaires, de quelque manière que ce soit. Dans un environnement de concurrence internationale, pour une petite économie ouverte comme la Wallonie qui a peu de prise sur les prix, une évolution à la hausse (baisse) peut être interprétée comme une pression (amélioration) sur la compétitivité. Pour les pays de la zone euro, l'Union européenne donne une valeur de référence indicative de maximum 9 % de croissance sur trois ans pour ce coût salarial unitaire.

Au cours des dernières années, l'évolution du coût salarial unitaire en Wallonie est restée supérieure à celle observée en Belgique sauf autour des années 2008, 2010 et 2016.

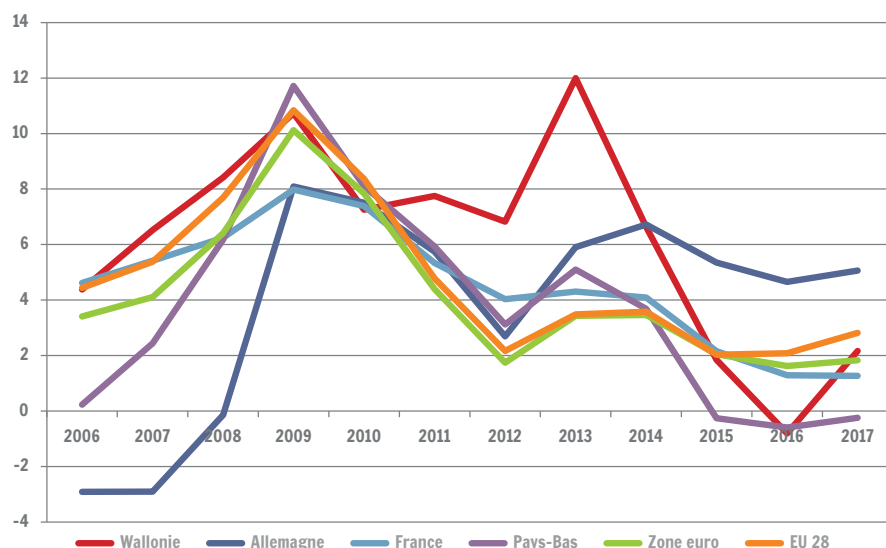
Le recul de l'activité productive occasionne en 2009 une croissance du coût salarial unitaire nominal au-delà de 9 % quel que soit le niveau géographique concerné. Ce recul est également important pour l'année 2013 en Belgique, qui est poussée vers le haut par Bruxelles et surtout la Wallonie.

Entre 2016 et 2017, l'évolution à trois ans d'écart du coût salarial unitaire a augmenté en Flandre, en Wallonie et en zone euro alors qu'elle a diminué à Bruxelles. Cette évolution est redevenue positive partout en Belgique. Une évolution du coût salarial unitaire à la hausse signifie que la productivité augmente moins vite que la rémunération par salarié.

En Wallonie, le ralentissement de la croissance à trois ans d'écart, entre 2013 et 2015, s'explique par une légère diminution du coût salarial unitaire depuis 2013 (après une très forte hausse depuis 2010). Entre 2016 et 2017, tant la productivité (PIB par emploi en volume, prix de 2010) que la rémunération par salarié sont en hausse.

Variation du coût salarial unitaire

Coût salarial nominal unitaire - évolution à trois ans d'écart



Sources : Eurostat, ICN; Calculs : IWEPS (février 2019)

Les évolutions wallonnes, sur les dernières années, sont également généralement plus hautes que celles observées dans nos pays voisins ou encore que dans l'EU des 28 sauf en 2016 où la Wallonie a l'évolution observée la plus faible. En 2017, le taux de croissance à trois ans d'écart se situe sous les moyennes de l'EU 28 et de la zone euro.

En 2017, l'évolution à trois ans d'écart (avec pour base 2010 = 100) est plus importante en Allemagne qu'ailleurs.

Définitions et sources

Le coût salarial nominal unitaire (CSU) est le ratio entre le coût de la main-d'œuvre (rémunérations à prix courants par salarié) et la productivité de la main d'œuvre (PIB en volume avec année de référence 2010 par travailleur). L'indicateur du tableau de bord est la variation en pourcentage sur trois ans du coût salarial unitaire nominal. Le seuil indicatif est de 9 % pour les pays de la zone euro et de 12 % pour les pays hors de la zone euro. L'indicateur du tableau de bord est calculé selon la formule: $[(CSU_t - CSU_{t-3}) / CSU_{t-3}] * 100$.

Les données utilisées pour cette fiche proviennent des comptes régionaux publiés chaque année courant février par l'ICN pour les régions et les autres données proviennent d'Eurostat dont la dernière mise à jour date de novembre 2018.

Pertinence et limites

La variation sur trois ans du coût salarial nominal unitaire est repris comme indicateur à l'échelle européenne dans le cadre de la « Procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques » (PDM) pour laquelle, et ce chaque année, l'Union européenne dresse le bilan macroéconomique pour les pays de l'Union.

Pour en savoir plus : <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/macroeconomic-imbances-procedure/nominal-unit-labour-cost>

Personne de contact : Yves Tilman (y.tilman@iweps.be) / prochaine mise à jour : septembre 2020